

**Décision n° 2017-02 du 2 janvier 2017
portant nomination aux fonctions de responsabilité au sein de
la direction des politiques publiques, des programmes et de la production**

Le directeur général du Cerema,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment le 3° de l'article 9 ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2015-38 du conseil d'administration du Cerema fixant l'organisation générale de l'établissement et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-06 du 2 janvier 2014 fixant les principes concernant les décisions de nomination aux fonctions de responsabilité au sein du Cerema ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction du Cerema ;

Vu la décision n° 2016-02 du 4 janvier 2016 portant organisation de la direction des politiques publiques, des programmes et de la production et de son comité de direction ;

Sur proposition du directeur des politiques publiques, des programmes et de la production ;

décide

Article 1

Sont nommés directeurs délégués au sein de la direction des politiques publiques, des programmes et de la production :

- Madame Séverine Bourgeois, directrice déléguée Aménagement des territoires et relations avec les collectivités ;
- Monsieur Laurent Brugeilles, directeur délégué Développement économique du Cerema ;
- Monsieur Stéphane Canalis, directeur délégué Infrastructures et mobilité ;
- Madame Cécile Martin, directrice déléguée Risques, santé, énergie et climat
- Monsieur Frédéric Mortier, directeur délégué Ressources naturelles et environnement.

Article 2

Madame Carole Hohwiller est nommée chef du pôle Suivi et compte-rendu de l'activité.

Article 3

Monsieur Philippe Vauchassade de Chaumont est nommé chargé de mission Compétences collectives.

Article 4

Monsieur Cédric Girardy est nommé chef du bureau d'appui Programmation et partenariats.

Article 5

Madame Stéphanie Sauvaget est nommée chargée de mission auprès du directeur délégué Infrastructures et mobilité.

Monsieur Daniel Tomann est nommé chargé d'études Équipements scientifiques et techniques auprès du directeur délégué Infrastructures et mobilité.

Article 6

La présente décision abroge la décision n° 2016-05 du 4 janvier 2016.

Article 7

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 4 janvier 2017

Le directeur général

Signé

Bernard Larrouturou